



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le 28/04/2026
ID : 065-216502260-20260427-D2026035-DE

2026/035

Séance du 27 avril 2026 à 18h

Présents : VINCENT Gisèle, MARQUEZ Stéphanie, DUHAMEL Michel, CAZABAN Laetitia, DE LUYCKER Diane, Jean-Christophe MADELAINE, TOSON Régine, ALMENDRO Serge, TRÉBUCQ Sandrine, MARTY-MAHE Ingrid, Yves CASTERA, ESPOUEY Jérôme, BORDAT Elisabeth, LHOSSEIN Bernard, Christine BOURDEAU, ÉCORCHON Caroline

Absents : SOULÉ-PÉRÉ Philippe (donne procuration à Stéphanie MARQUEZ), Sébastien ABADIE (procuration à MADELAINE Jean-Christophe), VERDIÉ Marie (procuration à Ingrid MARTY-MAHE), ARRIZABALAGA Alexandre (donne procuration à Serge ALMENDRO), POUBLAN Jean-Damien (procuration à Jérôme ESPOUEY), Laurent BOUHABEN (procuration à Gisèle VINCENT), GUIRAUD Nathalie (procuration à Régine TOSON)

Elue secrétaire de séance : Diane DE LUYCKER

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 22 avril 2026

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025

L'assemblée délibérante prend acte des résultats de l'exercice qui se décompose de la façon suivante :

Résultat d'investissement

1 – Résultat de l'exercice N	- 222 837,24
2 – Résultats d'investissement antérieurs cumulés au 31/12/N-1	- 684 879,91
3 – Résultat antérieur cumulé au 31/12/N	- 907 717,15
4 – Restes à réaliser de N en dépenses	- 454 911,00
5 – Restes à réaliser de N en recettes	337 922,00
6 – Résultat modifié des restes à réaliser de N (3+4-5)	- 1 024 706,15

Résultat de fonctionnement

7 – Résultat de l'exercice N	897 303,45
8 – Résultats de fonctionnement antérieurs cumulés au 31/12/N-1	1 426 498,36
9 – Résultat cumulé avant affectation (7+8)	2 323 801,81

Le Conseil Municipal décide les affectations suivantes :

a – Affectation obligatoire d'un déficit de fonctionnement	0,00
Reste disponible	2 323 801,81
b – résorption du déficit d'investissement (ligne 6)	-1 024 706,15
Reste disponible	1 299 095,66
c – affectation en réserve complémentaire pour combler un besoin d'investissement	
d – le solde est reporté en excédent de fonctionnement	1 299 095,66

INSCRIPTIONS AU BUDGET N+1

Total à inscrire à la ligne budgétaire 001	Excédent investissement reporté	0,00
	Déficit investissement reporté (en dépenses)	-907 717,15
Total à inscrire au compte 1068 (ligne b+c)	Emission d'un titre de recettes	1 024 706,15
Total à inscrire à la ligne budgétaire 002	Excédent de fonctionnement reporté	1 299 095,66
	Déficit de fonctionnement reporté (en dépenses)	0,00
Restes à réaliser en dépenses à reprendre en report (ligne 4)		454 911,00
Restes à réaliser en recettes à reprendre en report (ligne 5)		337 922,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de PAU soit par courrier, soit par l'application www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification et à compter de sa transmission au contrôle de légalité.

La secrétaire de séance



Diane DE LUYCKER

Le Maire,



Gisèle VINCENT